



Bruxelles, le 7 juin 2024

CM 3103/24

TRANS  
AVIATION  
ICAO  
RELEX  
CLIMA  
PROCED

**COMMUNICATION**

**PROCÉDURE ÉCRITE**

Correspondant: [isabelle.besson@consilium.europa.eu](mailto:isabelle.besson@consilium.europa.eu)

Tél./Fax: +32 2 281 82 12

Objet: **Procédure écrite exigeant une réponse pour le jeudi 6 juin 2024 à 17 heures HEC (heure de Bruxelles) par courrier électronique à l'adresse [avia-mar@consilium.europa.eu](mailto:avia-mar@consilium.europa.eu)**

Coordination en vue de la 232<sup>e</sup> session du Conseil de l'OACI (du 10 au 21 juin 2024)

- Approbation
- Fin de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 3090/24 du 5 juin 2024 a été clôturée le 6 juin 2024.

Toutes les délégations ont répondu "oui" à la question. Il résulte de la procédure écrite que le Conseil a approuvé le compromis figurant à l'annexe du document ST 10305/24 ainsi que la recommandation de position de l'Union qui y figure.

Le secrétariat du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur aimable coopération.